



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
31.05.2011

L'an deux mille onze et le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mme PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/52

Absents : Mme BORELLO (excusée), Mr RAYNAL (excusé), Mr RASKOPF, Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU.

Objet de la délibération

Secrétaire : Mme SABY.

**PARTICIPATION AU
PAIEMENT D'UNE
FACTURE DE
L'O.M.E.P.S.**

Rapporteur : Monsieur Crespo

L'Office Municipal des Sports a fait l'acquisition de 300 tee-shirts sur lesquels ont été imprimés les deux logos, celui de l'O.M.E.P.S. et celui de la ville de Saint-Juéry.

Le montant de la facture s'est élevé à 932,88 € T.T.C.

Adopté à l'unanimité

La ville de Saint-Juéry étant partie prenante dans la promotion du sport et dans les activités menées par l'O.M.E.P.S., il est convenu que la ville participe à hauteur de 50 % à l'achat de ces tee-shirts.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de participer à hauteur de 50 % au paiement de la facture relative à l'achat de 300 tee-shirts, réalisé par l'O.M.E.P.S.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011
Jacques LASSERRE
Maire,